

# Conseil d'école (n°3) École primaire de Mougou

Jeudi 16 juin 2016

## Présents :

Mme Barand, Mme Bigard, Mme Boinot, Mme Chauvineau, Mme Fournier, Mme Montmasson-Michel, Mme Pusniak, Mme Viry-Troger, M. Barbareau, M. Dubuisson, M. Gallard, M. Sansault (*Enseignants*)  
Mme Sallenave, M. Laborde, Mme Le Moigne, M. Guibert, M. Hurtaud, Mme Lair, Mme Lafond, Mme Lobstein-Trencia, Mme Ribault, Mme Briand (*Représentants des Parents d'Élèves titulaires*)  
Mme Durivault (*Représentante des Parents d'élèves suppléants*)  
Mme Thibault (*Adjointe chargée des affaires scolaires*)  
M. Autret (*Conseiller Municipal membre de la Commission scolaire*)  
Mme Chargy, Mme Mesmin, Mme Tabutaud (*Employées communales*)

## Excusés :

Mme Lambin (*Inspectrice de l'Éducation Nationale*)  
M. Boinier (*Maire de Mougou*)  
Mme Bouhier, M. Barribault (*Enseignants*)  
M. Bonmort (*Délégué Départemental de l'Éducation Nationale*)

\*\*\*\*\*

## 1 Bilan du 3<sup>ème</sup> trimestre

### a – Piscine

Les séances « piscine » se sont poursuivies tout au long de la 4<sup>ème</sup> période, du 26 avril au 21 juin (9 séances, le mardi) pour les CP/CE1 (de M. Gallard) et les GS (de Mme Montmasson-Michel et de Mme Viry-Troger). C'est la 1<sup>ère</sup> année où les tous les GS sont regroupés sur le même créneau. Cela facilite l'organisation des décloisonnements à l'école maternelle. Par contre, cela mobilise plus de parents agréés. Cela a été difficile d'avoir un nombre minimum : il a fallu plusieurs relances : certains parents prennent des congés, d'autres viennent alors qu'ils n'ont pas d'enfants concernés... Il est toujours dommage que Mme Chargy (ATSEM) ne soit pas autorisée à aller dans l'eau pour aider les élèves les moins à l'aise dans l'eau : cela ferait une personne de plus et qui connaît bien les enfants de surcroît. *Mme Thibault ne donne pas de réponse pour le moment : c'est le Maire qui donne cette autorisation.*

Mme Montmasson-Michel souligne la qualité de l'encadrement des parents agréés.

Les séances ont repris également, à la piscine de Celles, pour les CE2 (de Mme Barand). Elles ont lieu du 24 mai au 30 juin (11 séances, le mardi et le jeudi). Le jeudi 16 juin, tous les CE2 ont passé les tests « kayak » pour savoir s'ils étaient aptes à participer aux séances voile/kayak dès la rentrée 2016 : sur les 26, 2 élèves n'ont pas réussi ce test.

Le 21 juin, tous les CM2 passeront des tests « savoir nager » avant l'entrée au Collège.

Même si les enseignants ne remettent pas en cause l'importance et la nécessité de l'activité « piscine » à l'école, ils font remarquer :

- que l'organisation des séances demande un gros travail tout au long de l'année scolaire pour établir le planning des parents agréés (inscriptions, relances, annulations de dernière minute, remplacements...)
- que l'activité piscine prend beaucoup de temps « scolaire », par rapport au temps réel passé dans l'eau : déplacements longs, temps d'habillage/déshabillage...
- que les enseignants sont obligés de prendre sur leur temps personnel (rassemblement dès 13h10 pour le départ, ou arrivée à 16 h..., en fonction du créneau) sans que celui-ci ne soit pris en compte par l'institution
- que les séances sont plus faciles à gérer lorsqu'il y a beaucoup de parents agréés : cela nécessite donc une forte mobilisation de leur part...

M. Sansault remercie sincèrement les 21 parents agréés qui se sont mobilisés pour que toutes les séances soient assurées tout au long de l'année scolaire.

### b – Travaux, achats...

Depuis le dernier conseil d'école, différents achats ont été effectués :

- à l'école « maternelle » :

- une fenêtre de la classe de M. Dubuisson a été changée mais les fuites persistent

- à l'école « élémentaire » :

- des placards ont été installés dans le couloir de la bibliothèque et de la salle arts visuels : tous ces rangements permettent à chaque utilisateur d'avoir des rangements adaptés

Différents achats demandés sur le budget 2016 ont été acceptés : achats d'un meuble de rangement (classe de M. Dubuisson), d'un sèche-dessin (classe de Mme Fournier), d'une banquette (classe de Mme Montmasson-Michel)

D'autres demandes sont encore à l'étude :

- à l'école « maternelle » :

- **une sirène supplémentaire (évacuation incendie) pour la cour est nécessaire : il faudra qu'une des sirènes à l'intérieur soit branchée à l'extérieur... : cette demande est réitérée à chaque conseil d'école : il faudrait vraiment se saisir du problème.**

- changement du grillage au-dessus du mur le long de l'avenue Yann Rouillet (*en attente du projet de revitalisation*)
- repeindre le marquage au sol de la cour (avant qu'il ne s'efface...)
- installer une prise réseau pour les nouveaux ordinateurs : actuellement un fil pend à travers la pièce
- résoudre les problèmes de réseau (débit...)
- assurer la maintenance du matériel

- à l'école « élémentaire » :

- des rideaux doivent être installés (pour les nouvelles ouvertures) : c'est urgent ! *Ils sont commandés et devraient être installés pour fin juin ou à la rentrée...*
- mettre en place le contrat de maintenance pour le nouveau matériel (des réglages sont nécessaires depuis plus de 5 mois). Certains vidéoprojecteurs se coupent : ils demandent un nettoyage ! *Des devis ont été demandés à AIPC et à STIMUTEC.*
- réhabilitation de l'ancienne classe mobile (changement de certaines batteries, mises à jour diverses, modifications des paramètres pour fonctionner dans le nouveau réseau...) : il est dommage actuellement de ne pas pouvoir utiliser cette classe mobile avec 8 ordinateurs : *un devis a été demandé à Mellecom mais pas de réponse : il faut relancer la demande*
- installation d'une armoire pour cacher les clés dans le bureau annexe de direction (suite au vol de clés)
- achat de paniers de basket (à fixer au mur)
- repeindre le marquage au sol (côté plateau EPS)
- nettoyer/traiter le plateau EPS contre la mousse
- changement du grillage au-dessus du mur le long de la route de Triou
- consolidation ou changement du grillage autour du plateau EPS (il est coupé à certains endroits, ce qui le rend dangereux)
- l'agrandissement du préau est au programme : des devis ont été effectués. *La solution finale n'a pas encore été arrêtée.*
- création de 4 estrades pour les classes de cycle 2 pour permettre aux enfants d'accéder plus facilement à toute la surface du tableau.
- étude de la possibilité de déplacer des radiateurs dans certaines classes qui gênent l'ouverture complète des tableaux
- un projet d'insonorisation du restaurant scolaire est toujours à l'étude
- installation d'un parking vélo, avec un abri !, derrière la cabane dans la cour principale : cela permettrait d'avoir les vélos « sous les yeux » et d'obliger les élèves à sortir par le portail bleu...
- **il va falloir réfléchir à la sécurisation des portillons entre le Centre de loisirs, la bibliothèque... Même si ces sorties sont interdites, des enfants n'hésitent pas à sortir par le portillon de la bibliothèque, notamment quand ils viennent en vélo. Mais certains enfants ont également utilisé cette sortie, sans passer par le contrôle obligatoire, au lieu d'aller en APS.**

## c – Sécurité

Deux exercices d'évacuation inopinés ont eu lieu ou auront lieu prochainement :

- le mardi 14 juin, à l'école « élémentaire », à 12h40. C'est le personnel communal qui a géré l'évacuation des enfants : il a fallu 1' pour évacuer tous les enfants dehors et 6' pour les regrouper par classe et les compter. Les règles du regroupement ont été rappelées aux enfants à l'issue de l'exercice (respect du numéro pour se ranger par classe, se mettre en rang rapidement par 2, bien distinguer les signaux entre l'évacuation et le confinement...). Des enfants (les plus grands) prennent cet exercice à la légère. L'an prochain les pompiers vont être invités à venir réaliser une simulation.
- le lundi 20 juin, à l'école « maternelle », à 15h : il s'agira de vérifier si l'organisation prévue sur le temps des décroissements et du temps de repos est satisfaisante et permet d'évacuer rapidement les enfants.

La commission de sécurité des jeux de cour se réunira le jeudi 30 juin, à 18h, pour inspecter les jeux de cour, les locaux, les ouvertures..., dans les 2 écoles. M. Mainson représentera les parents d'élèves.

A la rentrée, nous devons réfléchir sur un autre volet du PPMS : « Attentat et intrusion extérieure ». D'après les textes, il faudra rendre l'établissement sûr, c'est à dire sécuriser l'école au maximum : par exemple, porte d'entrée fermée à clé, avec une sonnette ou un visiophone... Un système adapté à chaque site devra donc être installé. Le conseil des maîtres mais également les employées communales devront réfléchir sur les comportements à adopter en cas d'intrusion : mettre en place des moyens d'alerte spécifique, comment s'échapper, où et comment se réfugier.... Des exercices, à moduler en fonction des cycles, devront être organisés... Le dispositif pourra être présenté au 1<sup>er</sup> conseil d'école.

## d – Action « Sur le chemin de l'école »

C'est l'action passerelle qui permet aux jeunes enfants de venir découvrir leur future classe à l'école maternelle ainsi que les enseignants, les ATSEM et les autres enfants. Les 2 dernières journées ont eu lieu le 29 mars et le 31 mars.

Le jeudi 7 avril, les 2 classes « -3ans/PS » et « PS/MS » ont participé à une matinée « culturelle » avec différents ateliers : sensibilisation aux insectes, atelier sonore, éveil musical, tour en calèche... Cette demi-journée, très bien organisée par les animateurs de la Communauté cantonale, a été appréciée par les enfants et les enseignants ; elle s'est clôturée par un pique-nique avant le retour à l'école.

Les enseignants ont effectué un bilan de cette action, avec la responsable : Anaïs Birot. Toutes ses actions sont positives. Il est dommage que le nombre d'enfants inscrits ne soient pas plus importants. Certaines familles considèrent qu'ils connaissent l'école et les enseignants car ce n'est pas leur 1<sup>er</sup> enfant... Mais pour les futurs élèves, ce sont des actions enrichissantes, l'adaptation en « PS » en est facilitée et les parents sont rassurés.

## e – ATSEM

Cette année, à l'école maternelle, le fonctionnement de la classe a été perturbé, dans l'organisation des ateliers du matin ou pendant les décloisonnements de l'après-midi, un certain nombre de fois au 3<sup>ème</sup> trimestre, en raison :

- de nombreuses absences des ATSEM : maladies ou formations pour lesquelles les remplacements ont été difficiles à mettre en place
- des réunions sur le temps scolaire : pour les activités APS, pour faire un point gérer les problèmes de fonctionnement

Même si on ne peut qu'être favorable aux formations, et que l'on ne peut pas prévoir les maladies, ces accumulations ont été dommageables pour les enfants et les enseignants...

## f – Divers

Cette année scolaire, 2 parents ont reçu l'agrément « activités aquatiques » et 1 l'agrément « cyclisme sur route ». Au total, à la rentrée prochaine, 21 personnes (contre 36 actuellement) posséderont l'agrément « activités aquatiques » et 12 parents (contre 24 actuellement) auront l'agrément « cyclisme sur route ». Il sera donc nécessaire de trouver d'autres volontaires pour remplacer les sortants. C'est inquiétant pour les années à venir car depuis 2 ou 3 ans, les parents se sentent beaucoup moins impliqués pour passer les agréments. Les activités « piscine » et « cyclisme sur route » sont donc menacées.

## 2 Fréquentation scolaire

Tous les mois, le taux d'absentéisme est calculé par classe. Pour l'année scolaire 2015/2016, les taux d'absentéisme sont :

	septem	octobre	novem.	décem.	janvier	février	mars	avril	mai	Moyennes année
<b>Moyennes « maternelle »</b>	5	5,7	6,1	7,9	9,7	14,1	8,8	5,6	7,1	<b>7,7</b>
<b>Moyennes « élémentaire »</b>	1,4	2,9	1,1	2,5	2	3,4	5	2,8	2,2	<b>2,5</b>
<b>Moyennes « école »</b>	<b>2,7</b>	<b>3,9</b>	<b>2,9</b>	<b>4,5</b>	<b>4,8</b>	<b>7,3</b>	<b>6,4</b>	<b>3,8</b>	<b>3,9</b>	<b>4,3</b>

A ce jour, les absences de 4 enfants ont été signalées à la DSDEN (souvent pour des vacances prises sur le temps scolaire).

## 3 Projet d'école 2013/2017

Pour rappel, le projet s'articule autour de 3 axes obligatoires :

**axe n°1 : assurer la maîtrise par tous les élèves des instruments fondamentaux de la connaissance à la fin de l'école élémentaire**

**axe n°2 : favoriser la différenciation pédagogique pour prendre en compte l'hétérogénéité des élèves**

**axe n°3 : le parcours de l'élève : de l'école au collège**

Différentes actions du projet d'école se sont déroulées tout au long de l'année scolaire (celles de l'axe n°1 et n°2, par exemple).

### a – Axe n°1

Il s'agit d'« assurer la maîtrise par tous les élèves des instruments fondamentaux de la connaissance à la fin de l'école élémentaire » avec 2 objectifs prioritaires :

- Améliorer l'abstraction dans les domaines « mathématiques » et « étude de la langue »
- Améliorer la méthodologie dans le travail scolaire

**Action n°1** : Les instruments et les matériels de manipulation scolaires : les reconnaître, les utiliser avec aisance et les ranger... (cycle 1)

**Action n°2** : Connaissance, compréhension et mise en fonctionnement d'un premier métalangage du langage écrit (cycle1)

**Action n°3** : La connaissance des premiers nombres vers l'apprentissage du raisonnement numérique (cycle 1)

**Action n°4** : Améliorer l'abstraction dans les domaines « étude de la langue » et « mathématiques » (cycle 2)

**Action n°5** : Améliorer la méthodologie dans le travail scolaire ainsi que la mémorisation des règles grammaticales et orthographiques, des conjugaisons et des tables (cycle 2)

**Action n°6** : Améliorer les compétences en étude de la langue (cycle 3)

### b – Axe n°2

Il s'agit de « favoriser la différenciation pédagogique pour prendre en compte l'hétérogénéité des élèves », avec 1 objectif prioritaire :

- Optimiser les dispositifs d'aide disponibles

**Action n°1** : Mettre en place les APC

### Action n°2 : Mettre en place des dispositifs de différenciation au sein de la classe

D'autres au contraire, se sont conclues au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre, comme celles de l'axe n°3.

### c – Axe n°3

**Il concerne « le parcours de l'élève : de l'école au collège », avec 3 objectifs prioritaires :**

- *Poursuivre et améliorer la continuité des apprentissages*
- *Favoriser la mise en œuvre des échanges entre les élèves*
- *Proposer une ouverture culturelle et une pratique sportive variée*

#### Action n°1 : Assurer la continuité entre le cycle 1 et le cycle 2

La liaison maternelle/primaire a été renouvelée, sur le modèle des années précédentes. Elle a permis de faire découvrir l'école élémentaire (enfants, locaux, restaurant scolaire, enseignants...) aux GS de l'école maternelle. Les rencontres ont lieu entre tous les enfants de GS et tous les CP : 4 classes étaient donc concernées (classes GS de Mme Viry-Troger et de Mme Montmasson-Michel, classe de M. Gallard, classe de M. Sansault).

6 rencontres se sont déroulées, aux 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres, de 10h30 à 13h30, les jeudis 3 mars, 10 mars et 17 mars, puis les jeudis 12 mai, 19 mai et 2 juin. Lors des rencontres, les 64 GS et CP étaient mélangés puis partagés en 3 groupes. Chaque groupe a participé à une activité différente (après 3 séances, tous les enfants sont passés dans les 3 ateliers). Différentes activités étaient au programme : orientation, EPS, jeux de construction...

A 12h00, 2 groupes ont déjeuné à l'école primaire et un à l'école maternelle. A 13h30, tous les élèves ont retrouvé leur classe respective.

Cette liaison permet également aux enseignants d'échanger des informations sur les élèves et donc de mieux préparer, pour eux, l'entrée au CP.

#### Action n°2 : Favoriser la mise en œuvre des échanges entre les élèves du cycle 2 et du cycle 3

Une lecture d'albums hebdomadaire est mise en place entre des classes du cycle 2 et du cycle 3. En cette fin d'année, ce sont les enfants du cycle 2 qui lisent les albums aux enfants de cycle 3.

#### Action n°3 : Améliorer et renforcer la continuité pédagogique et éducative entre l'École et le Collège, au profit notamment des élèves les plus fragiles

4 Délégués de classe 6<sup>ème</sup>, du Collège de Celles, sont venus à l'école, le jeudi 31 mars, pour répondre aux questions des CM2, accompagnés par Mme Massé (Conseillère d'Education).

Les CM2 ont visité le Collège, le vendredi 3 juin (avec un déplacement en vélo). Les enseignants ont rencontré ce jour-là, M. Pairault, le Principal du Collège de Celles pour évoquer la scolarité de chaque enfant, futur élève de 6ème.

#### Action n°4 : Favoriser l'accès à une culture commune pour tous (les 3 cycles)

Cet objectif a pour but de proposer aux enfants des activités culturelles et sportives, des projets fédérateurs grâce aux différents partenaires de l'école : CUMAV, USEP, Mairie, APE, Association sportive de l'école...

Toute l'école « élémentaire » participe à un projet théâtre. 3 comédiens (Alain Fritsch, Florent Picard et Gésabelle Clain) interviennent avec toutes les classes, à hauteur de 15 h par classe. Les interventions ont commencé au mois de janvier. Chaque classe travaille à partir d'un livre ou d'un album. Ce travail important et régulier mené dans toutes les classes n'a pas toujours été facile en fonction des classes : certains enfants ont beaucoup de difficultés à travailler collectivement ; le comportement de certains perturbe l'ensemble du groupe classe. De plus, l'accès à la salle des fêtes n'a pas toujours été possible ce qui ne facilite pas la tâche des enseignants et des intervenants. Les enfants ont besoin de retrouver le même cadre (la scène et les coulisses). D'autre part, l'installation du matériel « technique » ne va pas être simple car la salle des fêtes est prise à partir du mercredi après-midi jusqu'au soir et tout doit être prêt à 9 h, le jeudi matin, pour assurer les 7 représentations générales. Celles-ci incluront, pour certains groupes, exceptionnellement, le temps des APS.

7 représentations théâtrales seront proposées dans le cadre de la fête de l'école : 2 représentations le vendredi 24 juin (18h15, 20h30) et 5 représentations le samedi 25 juin (11h, 13h45, 16h, 18h15, 20h30), à la salle des fêtes. A ce jour, il y a presque 1000 réservations. Certaines séances sont complètes.

Ce projet a un budget global de 6500 €.

Les 2 classes de MS/GS qui ont participé au projet CUMAV « A la rencontre des artistes », proposeront une exposition des travaux des élèves « Le dessin en formes et en couleurs », à la salle des jeunes, le vendredi 24 juin (17 h/19h) et le samedi 25 juin (16h/18h).

La classe de CM1 de M. Barbareau (avec une classe de 6ème du Collège de Prahecq) participe cette année, au projet ECORCE. C'est un dispositif d'éducation à la biodiversité (conçu conjointement par le Conseil départemental - Zoodyssée - et l'Education Nationale), qui propose aux élèves de CM et de 6<sup>ème</sup> d'expérimenter, ensemble, diverses problématiques environnementales. Le vendredi 18 mars, M. Villers (chercheur au CNRS) est venu à l'école pour répondre aux questions des enfants. Une correspondance a également été établie avec une classe de Pologne qui travaille aussi sur une problématique ECORCE. Le vendredi 29 avril, les enfants sont partis (en bus) observer des outardes, aux alentours de Juscorps. Ils ont pu en apercevoir, les photographier. Le jeudi 9 juin, toutes les classes engagées dans l'action ECORCE cette année, se sont réunies à Chizé (Zoodyssée).

6 classes ont participé aux Rencontres chorales, organisées par la CUMAV. A partir d'un répertoire commun, plusieurs classes (5 ou 6) sont regroupées pour former une grande chorale (accompagnée par un musicien). Ils se sont produits devant les parents d'élèves, venus très nombreux (300 à 350 personnes) :

- à la salle des fêtes de Celles, le mardi 24 mai, pour les CE2 et les CM1, avec des classes de Vitré et de Fressines.

- à la salle des fêtes de Celles, le mardi 31 mai, pour les MS/GS1, les CP, les CP/CE1 et les CE1, avec des classes de Beaussais

Les 4 classes de l'école « maternelle » ont participé à l'action « Maternelle et cinéma ». Il s'agit de visionner (au Méliès, à Melle) puis d'étudier en classe, un certain nombre d'œuvres cinématographiques (films, courts métrages, dessins animés...). Une autre séance a eu lieu le 25 mars (2 classes) et le 29 mars (2 classes). Les enfants ont assisté à la projection de 4 courts métrages : Neige et les arbres magiques.

Les 2 classes de MS/GS ont visité le Parc Oriental de Maulévrier (49), le jeudi 7 avril. Ils ont participé à des ateliers d'éveil au jardin et de rempotage.

Les 2 classes de -3ans/PS et PS/MS sont allées le jeudi 26 mai, à la Ferme de la Mantellerie, à St-Pompain. En plus de la visite, les élèves ont participé à des ateliers de nourrissage.

8 classes de l'école ont participé ou participeront aux activités USEP :

- les 7 classes « élémentaires » ont participé à une journée « course longue et course d'orientation », dans la forêt de l'Hermitain ; les « CM » participeront également à un atelier « boussole » :
  - le mardi 29 mars, pour les CE2, CM1, CM1/CM2, CM2 (pour cette journée, la classe de CM2 organise le parcours boussole)
  - le lundi 4 avril, pour les CP, CP/CE1, CE1 (pour cette journée, la classe de CE1 organise le parcours d'orientation)
- le vendredi 1 avril, les CM1 et les CM1/CM2 ont participé à une journée « escrime », à L'Acclameur, organisée par le Comité USEP départemental
- le jeudi 7 avril, les 3 classes CP, CP/CE1 et CE1 ont participé à une journée « Scolarugby », organisée par le Comité USEP départemental, à Mougou, avec 2 classes de Chauray
- tournoi de futsal (cycle 3), hors temps scolaire, à Celles, le mercredi 27 avril : 16 enfants de Mougou étaient présents (3 équipes). Les CM2 ont remporté le tournoi !
- le mercredi 25 mai, 9 élèves seulement (de la GS au CE2 !) ont participé à une rencontre « activités athlétiques », à Melle (hors temps scolaire)
- 4 classes de l'école ont participé ou participeront au P'tit Tour USEP 2016, organisé par le Comité USEP départemental:
  - le jeudi 19 mai, à Fressines, pour les CP, les CP/CE1 et les CE1
  - le lundi 20 juin, à Romans, pour les MS/GS1
- 3 classes ont participé à une journée Raids USEP, organisée par le Comité USEP départemental :
  - le jeudi 9 juin, à Mougou, pour les CP et les CP/CE1
  - pour les CE1, la journée prévue le jeudi 16 juin a été annulée (en raison du mauvais temps)
- les CM1/CM2 ont participé à une Journée sécurité routière, le lundi 13 juin, à Prahecq. Au programme de cette journée, il y avait : intervention des pompiers, de la gendarmerie, parcours urbain, atelier maniabilité, test chocs...
- le jeudi 16 juin, les classes de CM1, de CM1/CM2 et de CM2 ont participé à un tournoi de rugby, à Mougou, avec une classe de Beaussais et une d'Aigonnay
- le lundi 27 juin, les MS/GS1 iront au Plan d'eau du Lambon avec une classe de Fressines, pour un parcours d'orientation et un tour en petit train
- le mardi 28 juin, les CE2 rencontreront une classe de Prahecq, à Mougou, sur le thème « activités athlétiques »

Tous les « CM1 » (sauf 3 qui ont eu un comportement inadmissible à l'école et qui seront accueillis dans d'autres classes) vont participer à un camp USEP, au Plan d'eau du Lambon (du 20 au 22 juin 2016). Le déplacement s'effectuera en vélo. La participation demandée par l'USEP sera de 45 € par personne, pour les 3 jours. L'Association sportive et l'APE prendront en charge 15 € par élève (30 € seront donc à la charge des familles) et 45 € pour tous les accompagnateurs. Si le comportement de certains élèves n'est pas acceptable, M. Barbareau appellera immédiatement les parents pour qu'ils viennent récupérer leur enfant : ceci afin de permettre aux autres enfants de passer un séjour enrichissant et en toute sécurité.

D'autre part, tous les CM1 et les CM2 participeront le jeudi 30 juin, à une journée multi-activités, au Plan d'eau du Lambon.

## **4 Bilans financiers**

### **a – Subventions municipales**

M. Sansault récapitule les différentes subventions octroyées par la Municipalité :

- la subvention pour les fournitures est de 52 € par enfant, soit pour les 277 élèves (au 1<sup>er</sup> janvier 2016) la somme de 14 404 €. Depuis le mois de janvier, les dépenses sont les suivantes : Dactyl Buro (1 066 €), Frimaudeau (806 €), SADEL (95 €), Bayard (97 €), SBS (1 065 €), Play Bac (161 €), Jocatop (125 €), Bourrelier (1456 €), WMD (558 €) soit 5 429 €. Il reste donc 8 975 €.
- 340 € par classe sont versés pour les activités du projet d'école
- la Municipalité prend aussi en charge les contrats de location/entretien des photocopieurs
- deux subventions supplémentaires seront versées : 670 € à l'USEP et 330 € à la CUMAV
- une subvention de 6 000 € (100 € par CM1 et CM2) pour une classe de neige organisée pour les CM1 et CM2, en janvier 2017 (Ascou-Pailhères).

## **b – Projet d'école 2015/2016 (documents joints)**

M. Sansault présente les bilans financiers du projet d'école 2015/2016 (au 16 juin 2016). Ils se montent à 3 834,30 € pour la « maternelle » et à 30 591,27 € pour « l'élémentaire ». Cette année, la subvention municipale était de 9 500 € (340 € par classe, 6 000 € pour la classe de neige et 960 € du CCAS), celle de l'APE de 6 700 € (1 000 € « maternelle » + 5 700 € « élémentaire »), celle de l'Association sportive sera de 6 846,25 € (1 474,30 € « maternelle » et 5 371,95 € « élémentaire ») pour le projet d'école.

## **c – Association sportive de l'école de Mougou (document joint)**

Le bilan financier annuel de l'Association sportive 2015/2016 est présenté, même si les comptes ne sont pas tout à fait arrêtés, car il y aura encore d'autres dépenses d'ici la fin de l'année scolaire (projet théâtre et du camp USEP notamment...). Au 16 juin, les dépenses sont de 47 918,90 € (pour 46 486,47 € de recettes). A ce jour, il reste sur le compte, 4 908,82 € au total (1 471,83 € pour « la maternelle » et 3 436,99 € pour « l'élémentaire »).

La bonne santé financière de l'Association (grâce à son activité mais également grâce à ses partenaires...) devrait permettre de proposer un nouveau projet culturel pour l'année prochaine, à toutes les classes de l'« élémentaire », en plus des classes de découvertes.

Comme depuis plusieurs années, la cotisation, non obligatoire, sera demandée aux familles, dès la rentrée scolaire 2016, en une seule fois : les parents pourront donner ce qu'ils veulent dans une fourchette de 6 à 20 €, pour l'école « maternelle » ou suivre le barème suivant : 14 € pour un enfant, 24 € pour 2 enfants et 30 € pour 3 enfants, pour l'école « élémentaire ».

## **5 Remerciements**

M. Sansault remercie tous les partenaires qui permettent à l'école de fonctionner, dans de très bonnes conditions :

- la Municipalité de Mougou pour l'ensemble du personnel mis à disposition, pour les subventions (projet d'école, CUMAV, USEP...) et pour les moyens financiers octroyés
- l'Association des parents d'Élèves pour la création et l'organisation de manifestations au profit de l'école et pour les subventions accordées pour le projet d'école
- les parents d'élèves qui ont suivi les formations pour obtenir l'agrément « piscine » et l'agrément « cyclisme sur route » et tous ceux qui ont accompagné les enfants. Sans eux, les sorties « vélo » et l'activité « piscine » ne pourraient avoir lieu, et l'année a été dense dans ces domaines. Certains parents accompagnent les classes alors qu'ils n'ont plus d'enfant concerné : un grand merci à eux !
- les parents d'élèves qui ont accompagné les classes dans les différentes sorties tout au long de l'année scolaire, pour aider les enseignants.

## **6 Les rythmes scolaires**

### **a – Les APS**

Cette année, 24 animateurs ont encadré régulièrement les activités : 8 à l'école « maternelle » et 16 à l'école « élémentaire ». Certaines employées communales ont suivi un stage pour progresser dans l'encadrement. Néanmoins, le contenu de certaines activités doit encore être plus varié et plus adapté en fonction de l'âge des enfants.

A l'« élémentaire », les horaires ont été mieux respectés cette année. Marielle Mesmin, la coordinatrice a pu assurer la plupart des remplacements lorsque quelqu'un était absent (pour formation par exemple...). Les principales difficultés cette année, sont d'ordre spatial : la salle des jeunes a été indisponible pratiquement toute l'année et la salle de fêtes n'a pas toujours été accessible.

M. Sansault remercie tous les animateurs : la tâche n'est pas si simple. Les enfants ne sont pas toujours faciles à canaliser.

Un bilan des APS devrait être fait lors de la Commission scolaire, du mardi 28 juin.

### **b – Le rythme scolaire, la garderie à la rentrée**

A la rentrée de septembre 2016, l'école de Mougou fonctionnera sur le même modèle que cette année. Il y aura classe : le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi (de 9h à 12h et de 13h30 à 15h45) et le mercredi de 9h à 12h.

Les horaires de garderie ne changent pas ; de 7h15 à 8h50 et de 16h30 à 18h30. Le mercredi, il y aura une garderie de 7h15 à 8h50 et de 12h à 13h. Il n'y aura pas de cantine le mercredi midi.

### **c – Les activités périscolaires (APS) à la rentrée**

C'est la Municipalité qui a la charge de l'organisation des activités périscolaires (APS). L'organisation actuelle sera reconduite à la rentrée. Elles auront lieu tous les jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) de 15h45 à 16h30. Elles ne sont pas obligatoires : les parents pourront donc prendre leur enfant en charge dès 15h45.

Comme cette année, plusieurs animateurs encadreront ces activités : des enseignants, des ATSEM, des employées communales, une animatrice de la Communauté Cantonale...

A l'école « maternelle », les activités se mettront en place très progressivement avec le même système qu'actuellement. L'encadrement d'1 animateur pour 14 enfants maximum sera respecté.

A l'école « élémentaire », il y aura 9 groupes de 18 enfants maximum, répartis par âge. Chaque groupe aura un cycle de 3 semaines avec le même animateur (ou les 2 mêmes animateurs si ce sont des enseignants). Lorsque les APC seront mis en place (à partir d'octobre), un enfant (pris en APC), pourrait avoir 1 séance d'APC et 3 séances « culturelles, sportives, activités manuelles, cuisine... ».

Pour progresser dans la qualité des animations, et par l'intermédiaire de la Municipalité, les employées communales pourront toujours participer à des formations (comme cette année). Marielle Mesmin aura toujours le rôle de coordinatrice/référente des APS.

*Nouveautés à la rentrée !*

A l'école « maternelle », un projet de fresque murale est à l'étude, avec une artiste, Mélanie Miot. Celle-ci sera réalisée pendant les APS.

## **7 Préparation de la rentrée 2016**

### **a – Occupation des locaux pendant l'été**

A l'école « maternelle », le centre utilisera la cantine, la salle arts visuels/informatique, le dortoir, la salle de motricité et la salle des ATSEM.

Comme les années précédentes, une partie de l'école « élémentaire » sera occupée par le Centre de loisirs, à partir du mercredi 6 juillet (jusqu'au vendredi 26 août : le hall ainsi que les classes de M. Barribault, de Mme Bigard, de Mme Barand, de M. Sansault, la salle arts visuels, la bibliothèque. Cette occupation nécessite un surcroît de travail pour les enseignants : les classes sont vidées, les affichages enlevés, les placards vidés... et il faut tout réinstaller au mois d'août avant la rentrée. L'occupation des classes l'été, de la salle arts visuels et de la bibliothèque (tout au long de l'année en dehors des jours de classe) devait être provisoire. Cette situation perdure et on ne voit pas une issue proche !

Mme Lafond (Vice-Présidente de l'Association Belle et Lambon) regrette également cette situation, inconfortable pour les animateurs. Le Centre de loisirs, qui fonctionne bien, accueille beaucoup d'enfants, notamment à Mougou, souhaite depuis longtemps avoir ses propres locaux. L'Association Belle et Lambon sollicite l'avis de la population « celloise » concernant l'utilisation du Centre de loisirs par le biais d'un questionnaire pour réaliser un diagnostic. Celui-ci a été distribué aux familles. L'implication des familles est nécessaire puisque cela devrait permettre de définir le projet d'avenir pour le Centre (centre unique, lieu d'implantation...).

### **b – Nettoyage des locaux et rentrée des enseignants**

Les activités du Centre se termineront le vendredi 26 août. Une Société de nettoyage doit intervenir lorsque le Centre libérera les locaux et avant l'installation des enseignants.

Les enseignants espèrent pouvoir récupérer leur classe le plus tôt possible. A l'école « maternelle », les ATSEM embaucheront le vendredi 26 août. Le conseil des maîtres de rentrée est prévu le mardi 30 août, au matin.

### **c – Nominations des enseignants**

Plusieurs enseignants quittent l'école : M. Barribault (à cause de la fermeture), Mme Montmasson-Michel, Mme Bouhier, Mme Pusniak, Mme Chauvineau, Mme Migaud et Mme Boinot.

M. Moinard retrouve un poste d'enseignant à l'école, comme maître-formateur.

Les enseignants qui assureront le remplacement de Mme Montmasson-Michel (à 100 %), la décharge de direction de M. Sansault (à 50 %), celles de M. Barbareau et de M. Moinard (à 33 %), le complément de service de Mme Viry-Troger (à 25 %) n'ont pas encore été nommés !

### **d – Effectifs et répartitions des classes**

La composition des classes ne sera affichée que le mardi 30 août, en raison des inscriptions possibles pendant les vacances. La rentrée scolaire aura lieu le jeudi 1 septembre, à 9h. La rentrée des PS se fera de manière échelonnée : jeudi 1, jeudi 8 et jeudi 16 septembre. Les parents de l'école « maternelle » seront invités à une réunion de pré-rentrée, le mercredi 31 août, à 20h.

Les effectifs seront en nette baisse à la rentrée prochaine ; ce qui a entraîné la fermeture de classe. Au 16 juin 2016, les effectifs sont les suivants : 6 « -3ans », 23 PS, 28 MS, 35 GS, 29 CP, 31 CE1, 36 CE2, 24 CM1 et 34 CM2. L'effectif total est de 246 élèves. La moyenne par classe sera de 24,6 élèves.

Les répartitions des 10 classes pourraient donc être les suivantes (en fonction des inscriptions ou des départs pendant l'été, des modifications sont possibles) :

#### **« Maternelle »**

- classe de -3ans/PS (M. Dubuisson) : 20 élèves (6 « -3ans » + 14 PS)
- classe de PS/MS (Mme Fournier) : 23 élèves (9 PS et 14 MS)
- classe de MS/GS1 (Mme Viry-Troger – ?) : 24 élèves (7 MS et 17 GS)
- classe de MS/GS2 (?) : 25 élèves (7 MS et 18 GS)

Pour un total de 92 élèves à l'école « maternelle » (moyenne de 23 élèves par classe)

#### **« Élémentaire » :**

- classe de CP (M. Sansault/ ?) : 29 élèves
- classe de CE1/CE2A (Mme Bigard) : 25 élèves (15 CE1 et 10 CE2)
- classe de CE1/CE2B (M. Gallard) : 25 élèves (16 CE1 + 9 CE2)
- classe de CE2/CM1 (Mme Barand) : 23 élèves (17 CE2 + 6 CM1)
- classe de CM1/CM2A (M. Barbareau/ ?) : 26 élèves (10 CM1 + 16 CM2)
- classe de CM1/CM2B (M. Moinard/ ?) : 26 élèves (8 CM1 et 18 CM2)

Pour un total de 154 élèves à l'école « élémentaire » (moyenne de 25,6 élèves par classe)

### **e – Divers**

Une liste de fournitures, non obligatoire, sera transmise aux parents fin juin. Il est conseillé aux parents de n'acheter que des fournitures de base. Elle est commune pour tous les enfants de chaque cycle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Le Directeur de l'École  
**M. SANSULT**